Lac-des-Écorces
le Beau côté de la Vie !

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire se tiendra le **lundi 16 janvier 2023 à 18h30** à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 672, boulevard Saint-François à Lac-des-Écorces et pendant laquelle séance extraordinaire, les délibérations du conseil municipal et la période de questions porteront exclusivement sur les points suivants à l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2023 et les conditions de leur perception et abrogeant le règlement 265-2022
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire

Donné à Lac-des-Écorces, ce 4e jour de janvier 2023.

Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Nathalie Labelle, directrice générale et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Lac-des-Écorces certifie sous mon serment d'office avoir affiché ou fait afficher le présent avis public aux endroits prévus par le Conseil municipal, le 4 janvier 2023.

En foi de quoi je donne ce certificat, sous mon serment d'office, ce 4 janvier 2023.

Nathalie Labelle
Directrice générale et greffière-trésorière adjointe